



Objet : REPRISE PROGRESSIVE DES COURS-LUNDI 18 MAI

Madame, Monsieur,

Je reviens vers vous, comme chaque semaine, afin de partager un bilan d'étapes et les premiers éléments concrets de l'organisation de la reprise des cours du 18 mai.

Tout d'abord, les seuls niveaux concernés pour la reprise progressive sont les 6° et les 5° (l'enseignement à distance reste en place pour les niveaux 4° et 3°).

Je vous propose donc ci-dessous de disposer :

- Des éléments sanitaires
- Des éléments pédagogiques
- Des éléments d'organisation

1. ELEMENTS SANITAIRES

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Ne seront autorisés à pénétrer que des élèves en présence de masques.

Le collège communiquera un masque à chaque élève (ou aux élèves qui se présenteraient sans à leur arrivée le 18 mai).

Ces masques doivent nous être livrés en début de semaine. Sans livraison effective le Vendredi 15 mai, je prendrai la décision de ne pas ouvrir le collège le lundi 18 mai.

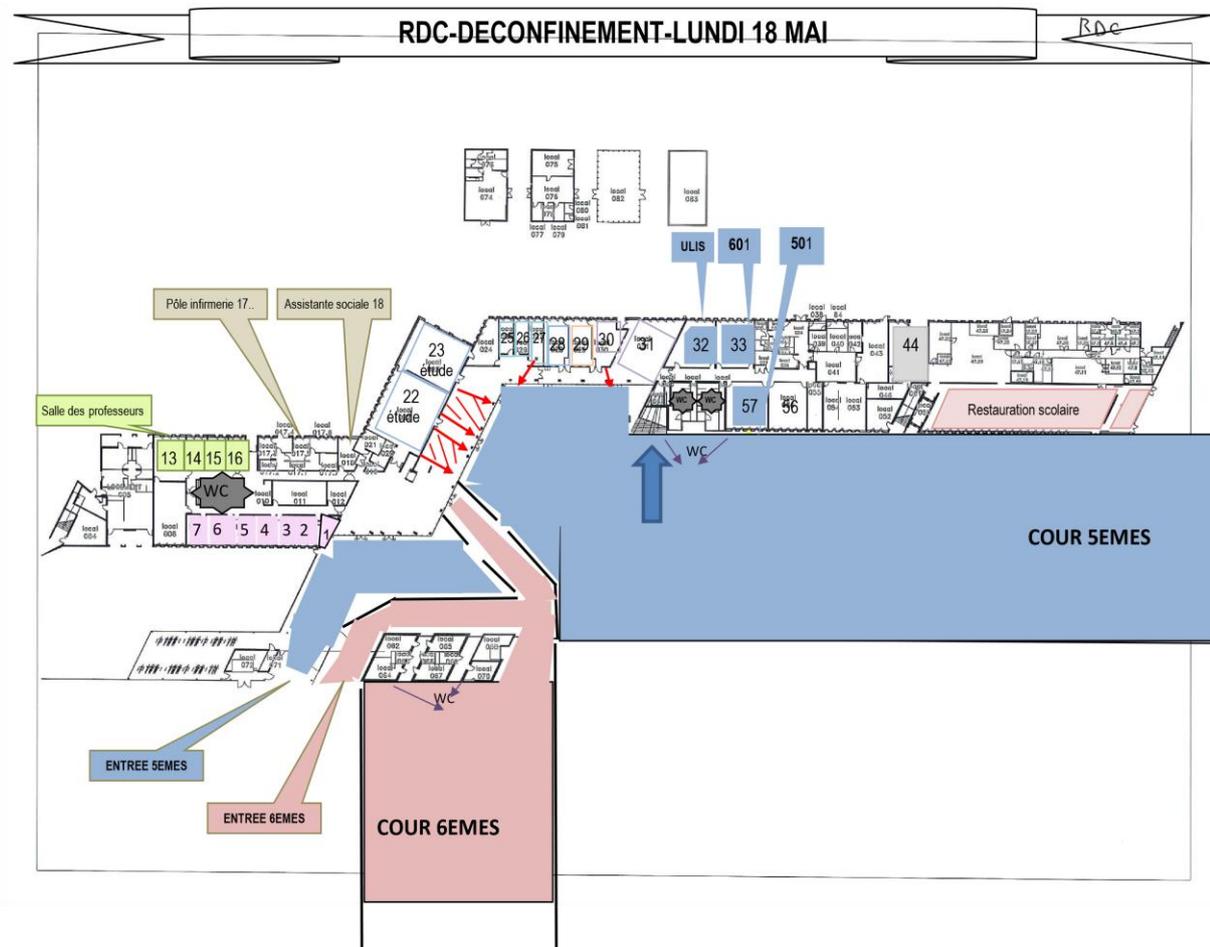
Les élèves qui prennent les transports scolaires seront sollicités par le Conseil Départemental afin de vous préciser les modalités propres d'organisation des transports (une prise en charge de 25 % minimum se dessine même si des arbitrages sont en cours).

2 entrées distinctes seront organisées :

- Accès à droite du grand portail pour les 6° avec un accès direct et sécurisé au plateau sportif qui deviendra la Cour des 6°.
- Accès à gauche du grand portail pour les 5° avec un accès direct et sécurisé à la cour habituelle

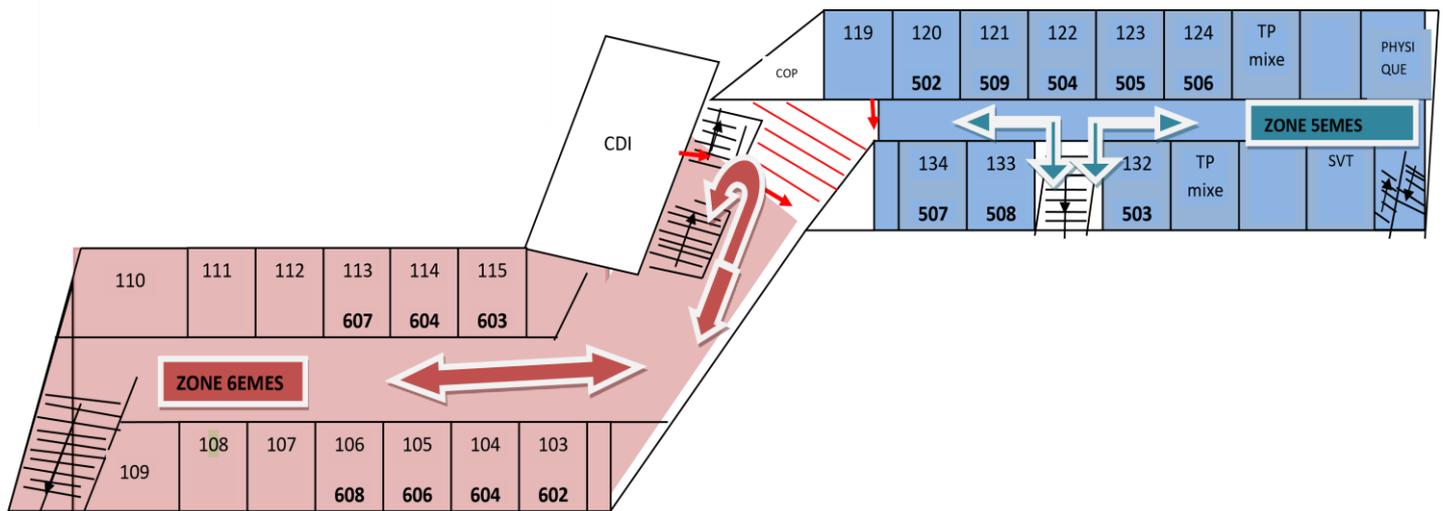
Nettoyage des mains à l'entrée de l'établissement, après chaque récréation sur des zones dans la cour (toilettes + bornes avec du gel) ou dans les espaces intérieurs (bornes avec gel).

Nettoyage des mains à l'entrée du réfectoire, puis à la sortie avec du gel hydroalcoolique.



La distanciation sociale et la limitation du brassage seront donc favorisées par la mise en place de Zones Spécifiques pour les 6^e et 5^e.

REPARTITION CLASSES-DECONFINEMENT-1^{ER} ETAGE-LUNDI 18 MAI



Les élèves resteront sur l'ensemble de leurs cours dans une même salle. Il n'y-aura donc plus aucun déplacement vers des salles spécifiques.

ZONE 1		ZONE 2	
6EMES GENERALES		5EMES GENERALES- ULIS-SEGPA	
602	103	601	33
603	115	501	57
604	104	502	120
605	114	503	132
606	105	504	122
607	113	505	123
608	106	506	124
		507	134
		508	133
		509	121
		Classe Ulis	32

Concernant le nettoyage, celui-ci sera initié dès cette semaine par l'ensemble des agents territoriaux de manière très rigoureuse avec des recommandations et produits spécifiques. Dès la reprise des cours, au-delà du nettoyage régulier des salles et des toilettes (pause méridienne et récréations), une désinfection des poignées de portes, des interrupteurs, et une aération systématique des salles seront assurées à chaque temps de pause.

L'accès aux toilettes sera assuré par un assistant d'éducation qui veillera au respect du cadre sanitaire (toilettes dans la cour + toilettes sur le plateau sportif).

2. ELEMENTS PEDAGOGIQUES

Les élèves qui seront présents restent rattachés à leur classe et à leur équipe disciplinaire.

L'emploi du temps sera néanmoins fortement impacté du fait de l'absence d'un nombre important d'enseignants confrontés à une situation de vulnérabilité à une problématique de garde d'enfants (écoles ou classes fermées). La volonté de la direction sera de limiter les heures d'études et de permettre un edt global sur la journée (pour éviter l'attente du bus le soir). De ce fait les mercredis sont susceptibles d'être libérés pour certaines classes ou des demi-journées en dernier recours.

Les enseignants ne pouvant assurer les cours en présentiel continueront à travailler avec les élèves sur des temps d'enseignement à distance.

Le port du masque sera obligatoire dans un premier temps dans la classe (il le sera toujours en dehors dans la classe). Comme le précise le protocole national, si la distanciation est assurée, le masque n'est pas obligatoire. Cependant la direction souhaite dans un premier temps (du 18 au 20 mai) porter un message fort dans le port de ce masque).

Le retour des élèves en classe sera un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chaque élève pour mieux définir le parcours de chacun : cela relève de chaque enseignant et pas exclusivement du PP

L'enjeu ne sera pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions (Circulaire).

Les élèves ne seront plus évalués par note. Cependant des évaluations par compétences pourront être envisagées pour les élèves démontrant une implication à valoriser. Pour rappel ces évaluations par compétences ont un rôle central en vue de la maîtrise du cycle 3 (6°) et sur le début du cycle 4. Les conseils de classes seront maintenus au 3° trimestre afin d' border bien évidemment l'orientation des élèves.

3. ELEMENTS ORGANISATIONNELS

3.1 ACCUEIL DES ELEVES

- ✓ Portail (précisé préalablement)
- ✓ Nettoyage des mains à l'entrée de 8h30 (communication de masques pour les élèves se présentant sans masques-idem pour les personnels)
- ✓ Cour : plateau sportif 6°-Cour 5°

1 AED sur zone + renforcement VS avec tablettes pour les sorties (carte identité en photo)

3.2 AMENAGEMENT DES CLASSES

- ✓ 6° : salles de lettres et LV
- ✓ 5° : salles de mathématiques, sciences et HG-EMC
- ✓ Déplacement de TOUS les enseignants
- ✓ Si pluie, cours d'EPS en salle
- ✓ Si pluie durant es pauses, élèves de 6° qui stationneront sur les espaces communs du 1^{er} et 2^{ème} étage (espaces intérieurs) sous la surveillance de la VS). Les élèves de 5° resteront devant leurs salles attribuées et le petit hall.

PRESENCE AED sur chaque zone

3.3 GESTION DES CIRCULATIONS

- ✓ 6° : mise en rang plateau sportif-montée en classe avec enseignant-retour dans la cour accompagné de l'enseignant-Utilisation de l'escalier menant au CDI
- ✓ 5° : mise en rang cour-sportif-montée en classe avec enseignant-retour dans la cour accompagné de l'enseignant-Utilisation de l'escalier central
- ✓ 2 services demi-pension bien distinctes pour faciliter le nettoyage.

Nécessité de coordination VS

3.4 ACTIVITES SPORTIVES ET ARTISTIQUES

- ✓ Plus de salles spécialisées
- ✓ EPS : activités plateau sportif-cour –zone engazonnée
Les élèves n'auront plus d'accès aux vestiaires. Ils veilleront donc à porter leur tenue.

3.5 RECREATION

- ✓ 2 cours

3.6 SANITAIRES

- ✓ 6° : toilettes plateau sportif (3)
- ✓ 5° : toilettes cour
Gestion du flux (barrières)

1 AED sur chaque zone pendant les récréations et la pause méridienne

- ✓ Personnels : toilettes habituelles

3.7 DEMI-PENSION

- ✓ Nettoyage des mains-récupération du plateau préparé-installation sur des zones spécifiques-pas de manipulation de carafes-nettoyage entre les 2 services-gel hydroalcoolique

3.8 ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

- ✓ ULIS : maintien dans la salle actuelle-possibilité de privilégier l'accompagnement en classe également si nécessaire.
- ✓ SEGPA : même zone-réflexion sur la cohérence des edt 6° et 5°
- ✓ CDI : mise en place de séances d'enseignement en classe en lien avec l'EMC et l'EMI (6° et 5°)
Pas d'accès au CDI pour l'instant.

3.9 AESH

- ✓ Utilisation du masque obligatoire
- ✓ Possibilité de disposer des manuels des élèves-pas de communication de matériels-Laisser en autonomie l'élève-
- ✓ Table au fond de la salle

Vous avez répondu à un sondage et avez été éventuellement sollicité par la vie scolaire.

Le retour de ce sondage fait apparaître les éléments suivants :

70 % des parents ont participé au sondage.

Dès à présent, **30 % de l'effectif des 6° et 5° est susceptible d'être présent à compter soit environ 130 élèves.**

Ce positionnement sera finalisé ce mardi 12 mai. Seront contactés jusqu'à mardi 12 mai les familles indécises.

A compter du mercredi 13 mai, l'organisation prenant en compte les enfants des familles volontaires restera fixe jusqu'à la fin du mois de mai.

En effet, les conditions sanitaires et le respect des groupes de 15 élèves prévalent. Si certaines familles, favorables initialement au distanciel, envisageaient un retour au collège, **une demande officielle à la direction sera indispensable.**

Seule la direction sera alors en mesure de valider le retour de l'enfant le lundi de la semaine suivante. Cette organisation nous permettra notamment de respecter le nombre de 15 élèves maximum (si des classes devaient accueillir plus de 15 élèves, la direction prendra alors la décision de l'alternance des groupes la semaine suivante).

Les emplois du temps seront accessibles sur Pronote à compter du jeudi 14 mai. Merci de bien vouloir veiller à l'observer afin de vous organiser dans l'accompagnement éventuel de votre enfant.

A ce titre, je demande aux parents de bien vouloir rester à leur véhicule ou ne pas venir à une trop grande proximité du portail afin d'éviter tout rassemblement.

Enfin **aucune personne ne sera autorisée à pénétrer au collège sans rdv préalablement validé par l'établissement** (un appel téléphonique voire un mél seront nécessaires-une réponse vous sera alors communiquée). L'établissement doit en effet maîtriser les entrées et sorties (plus d'accès à la VS par exemple).

Je demande enfin aux familles de bien vouloir accompagner leurs enfants dans le respect de l'ensemble des gestes barrières. Merci de préciser également **que l'utilisation du téléphone portable au sein du collège sera plus contrainte qu'au préalable**. Nous fonctionnerons comme avant l'arrivée des téléphones portables, les élèves solliciteront si nécessaire la VS et les CPE qui contacteront les familles si nécessaire.

Pour conclure, un comportement respectueux et responsable est attendu de la part de chaque élève. Si un élève se faisait remarquer par son attitude ou son manque de respect du Règlement Intérieur et/ou des nouvelles règles sanitaires, je prendrai la décision de procéder à des sanctions d'exclusion temporaires ou des mesures d'éloignement. En effet, l'approche collective prévaudra. Elle ne pourra être assurée que par une posture individuelle respectueuse.

Je vous remercie de l'attention portée à cette note.

Nous connaissons les préoccupations des familles. L'établissement œuvre maintenant depuis plusieurs semaines afin de renforcer les conditions d'accueil sanitaire et pédagogique afin de permettre à vos enfants de retrouver le chemin de l'établissement et ainsi limiter les aléas et inconvénients de l'enseignement à distance dans le cadre de ce confinement depuis le 13 mars.

La direction reviendra vers vous courant de cette semaine.

Cordialement.

Frédéric LORIN

Principal